



Mon professeur raconte des choses personnelles de ma vie

Par **Dolipraane**, le **24/11/2011** à **20:36**

Bonjour, j'ai 23 ans et je suis apprentis dans un CFA, il y a deux ans suite à du harcèlement moral dans mon entreprise, j'ai fait une tentative de suicide sur mon lieu de travail. Un de mes professeurs au courant de ça l'a raconté à un autre élève de la classe. Le professeur se défend de n'avoir jamais rien dit. Et je ne suis pas sûr que l'élève sera capable de le redire devant la direction par peur. Quand au prof il a dit que ce n'était pas vrai et que jamais il ne l'avait raconté. La seule preuve que j'ai est une conversation Facebook où l'élève approuve le fait qu'il lui ait raconté ma TS. Que risque le professeur et que vaut la conversation Facebook juridiquement ? Merci d'avance pour l'aide qui me sera apportée. Cordialement

Par **mimi493**, le **25/11/2011** à **00:53**

Le problème est que je ne vois pas ce que le professeur a fait de mal. Le secret professionnel entre un professeur et un élève majeur concernant un fait de la vie privée ? J'ai un doute

Par **Dolipraane**, le **25/11/2011** à **19:43**

Un professeur n'est-il pas soumis à un droit de réserve ? Je ne trouve pas cela normal qu'il raconte à des élèves mes problèmes d'ordre privé. Surtout que maintenant que je lui en ai parlé il m'a seulement menacé de me pourrir pour mon épreuve devant jury vu que chaque

année c'est le même et qu'ils les connaient.rnrnCordialement